



Point de situation dans les Landes : présence du variant Delta et plan d'action pour contenir l'épidémie

Mont-de-Marsan, le 24 juin 2021

Point sur la situation épidémiologique

- Le **taux d'incidence** a légèrement augmenté en semaine 24, pour s'établir à 51 / 100 000 habitants (contre 46.6 / 100 000 hab. en semaine 23, soit une augmentation de +9,4 %).
- Le **taux de positivité** augmente de 0,2 point, pour s'établir à 1,6 % en S 24. En parallèle, le taux de dépistage reste stable (3270 tests / 100 000 hab. en S24) et le nombre de nouveaux cas reste modéré, puisqu'il passe de 192 à 210 nouveaux cas en semaine 24.
- En lien avec la survenue d'un cluster dans un EHPAD, **le taux d'incidence chez les 75 ans et plus enregistre une augmentation sur cette semaine** (+34% par rapport à la semaine précédente), mais le nombre de cas reste faible (+23 cas positifs).

Une hausse est également observée **chez les moins de 15 ans qui ont le taux d'incidence le plus élevé (103,4 / 100 000 hab. et taux de positivité = 1,5 %)**, avec un taux de dépistage stable, mais toujours élevé en lien avec les actions mises en œuvre par l'ARS dans cette classe d'âge (taux de dépistage : 6 762 / 100 000). **Ce sont donc les contaminations dans cette classe d'âge qui contribuent particulièrement l'augmentation globale du taux d'incidence.**

- **Les autres indicateurs ne montrent pas de tendance à la hausse** : l'activité aux urgences pour suspicion de COVID-19 reste faible, le nombre de cluster en cours (4 clusters) reste faible et aucun impact sur les indicateurs de gravité n'est à ce stade observé (8 nouvelles hospitalisations, pas de nouvelle admission en service de soins critiques, 2 nouveaux décès en semaine 24, d'après les données disponibles au 21/06/2021).

Cette situation trouve son explication dans le fait que l'augmentation de l'incidence est imputable principalement aux jeunes développant peu de formes graves et aux personnes âgées vaccinées, protégées également contre les formes graves.

Une circulation du variant delta marquée

Depuis la mise en place des nouvelles modalités de criblage (stratégie de surveillance qui s'appuie sur le criblage de mutations d'intérêt), en semaine 24 parmi les 126 tests criblés dans ce département, **74,2 % ont été identifiés comme rattachés à la mutation correspondant au variant delta** (versus 9,5 % en France, 12,1 % dans les Pyrénées-Atlantiques et en Gironde). A noter : une interprétation prudente de cette donnée doit être faite du fait du faible effectif sur lequel elle s'appuie (126 tests).

Un plan d'action qui va encore être renforcé

L'ARS Nouvelle-Aquitaine et la Préfecture des Landes ont déclenché dès le 7 juin un plan d'actions pour contenir la propagation du virus, qui s'est appuyé sur un renforcement actif de la stratégie Tester, Alerter, Protéger (pour en savoir plus : [communiqué de presse du 7 juin 2021](#)). L'ensemble de ce plan d'actions va à nouveau être renforcé pour s'adapter à la situation épidémiologique :

1/ TESTER

- **Mobilisation de l'ensemble des acteurs du dépistage (officines, laboratoires de biologie médicale)** à compter de la fin de cette semaine et jusqu'au 7 juillet, pour tester massivement la population, avec poursuite de la hausse des dépistages de 12 500 fin mai (sur 7 jours) à 14 000 fin juin (sur 7 jours),
- **Distribution de 10 000 autotests dans les Landes**, dans certains lieux spécifiques et festifs à fort brassage de population, notamment au bénéfice des jeunes (bars, plages) et des entreprises, **dès réception de la commande** (début de semaine prochaine),
- **Conduite d'actions de dépistages ciblées** : l'ARS conduit des dépistages dans les entreprises ou collectifs d'hébergement comptant au moins un cas positif variant delta. Dans le secteur des entreprises : 13 nouvelles structures visées, dans 12 villes différentes et des secteurs variés : grande distribution, agro-alimentaire, administrations, industries, santé-social.
- **Mobilisation des Laboratoires de Biologie Médicale**, afin qu'ils maintiennent la réalisation des tests PCR et la systématisation du criblage pour tout cas positif,
- **Augmentation du nombre d'écoles bénéficiant de prélèvements salivaires pour PCR**, en passant de 50 à 75 écoles, avec 6 500 tests supplémentaires et un **redéploiement des prélèvements salivaires des écoles vers les centres aérés**, avec un recensement des besoins dès la semaine prochaine.

2/ ALERTER

- **Augmenter les ressources de l'assurance maladie pour le rétro-tracing sur tous les cas de variant Delta et le renforcement du suivi de l'isolement**,
- **Solliciter la Croix Rouge, acteur régional disposant de plus de 50 médiateurs Lutte Anti-Covid (LAC) dans la région**, afin que ces derniers viennent en appui du département des Landes,
- **Mobiliser les équipes des médiateurs** : les équipes de la Croix-Rouge-Française et de l'Association de Protection Civile (ADPC) sont mobilisées dans les commerces, sur des marchés, des lieux publics à fort brassage de population, des zones commerciales afin de sensibiliser la population aux gestes barrières : doublement des communes bénéficiant des actions des médiateurs, avec passage de 9 à 18 communes.

3/ PROTEGER

- **Systématiser le recours aux tests PCR à l'issue de la période d'isolement de 10 jours, avec prolongation de 7 jours d'isolement en cas de test positif persistant,**
- **Communiquer à la population sur la réduction du délai d'espacement des doses de vaccin,**
- **Déployer les tests sérologiques dans l'ensemble des centres de vaccination,** afin de repérer les personnes ayant déjà eu le COVID et ne nécessitant qu'une dose,
- **Déployer une campagne de communication, pour promouvoir la vaccination aux plus de 12 ans :**
 - la diffusion **de supports de communication** (lien : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/covid-19-campagne-ete-2021-vaccines-masques-depistes-liberes>) sur les espaces de vies et lieux de passage (gares, stades et arènes ... festivals, bars et restaurants, campings, salles de sports) avec un partenariat renforcé avec les métiers de l'hôtellerie et de la restauration (avec, par exemple, sur chaque table, un QR Code donnant un accès direct à un RDV vaccinal), à tous nos partenaires, mais également sur tous les sites qui accueillent ou reçoivent des jeunes,
 - **une communication ciblée** sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter), dès le 25 juin 2021,
 - **la diffusion de vidéos** déjà réalisées sous la forme de « micro-trottoir », sur les réseaux sociaux,
 - **la programmation, en lien avec les professionnels du tourisme, de l'hôtellerie, des organisateurs de festivals, etc...** d'opérations de vaccination pour accéder au « pass sanitaire ».
- **Renforcer les opérations de vaccination dans une démarche d'« aller-vers », au bénéfice de populations ou territoires ciblés.**

Le renforcement de la vaccination s'appuie sur les **14 centres de vaccination des Landes, dont 7 positionnés sur la côte landaise**. Ils fonctionnent avec des **horaires élargis** en fin d'après-midi et en week-end. Certains sont ouverts le dimanche et la plupart prennent sans rendez-vous. Les **dotations hebdomadaires en vaccins ont progressivement augmenté**, pour atteindre 39 585 doses. La circulation du variant delta a justifié l'octroi de doses supplémentaires pour ce département (6 000 doses de vaccins Moderna et 7 000 doses de vaccins Pfizer), notamment pour renforcer la couverture vaccinale.

Dès le début de la campagne de vaccination, les **professionnels de santé libéraux ont été associés et mobilisés**, via les Maisons de Santé Pluridisciplinaires notamment et les officines de pharmacie.

A noter : la couverture vaccinale en Nouvelle-Aquitaine est de 54,4 % (une dose), soit 5 points de plus que celle de la France métropolitaine. Dans les Landes, la couverture vaccinale s'élève à 55,3 %, déclinée comme suit :

- Pour les plus de 75 ans : 86,8 % (78,7 % à deux doses),
- Pour les 65 – 74 ans : 90 % (70 % à deux doses),
- Pour les 50 – 64 ans : 72 % (40 % à deux doses),
- Pour les 18 – 49 ans : 47,8 % (12,8 % à deux doses).

La vaccination va être accentuée et ciblée avec une attention particulière :

- Pour les personnes présentant des comorbidités non encore vaccinées, auprès des professionnels de santé libéraux, des hôpitaux et des cliniques du département,
- Au sein d'entreprises ou lieux collectifs, par la mobilisation d'équipes mobiles de vaccination et l'appui de la médecine du travail,
- Dans des zones ou territoires moins vaccinés, par une augmentation du nombre de doses dans les centres de vaccination de ces zones, l'installation de centres éphémères de vaccination ou des opérations ciblées.

Contact presse :

Préfecture de Landes

Tél : 05 58 06 72 49/06 32 63 68 82

samantha.benzin@landes.gouv.fr

ARS Nouvelle-Aquitaine

Tél : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr